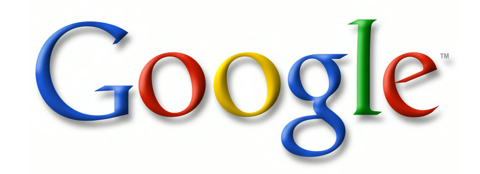


RIPTIONS EN LANGUE GAULOISE —
PICTET





ESSAI

SUR

QUELQUES INSCRIPTIONS

EN

LANGUE GAULOISE

PAR

ADOLPHE PICTET

GENÈVE
JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1859

ERRATA

Page 17, ligne 1, τοοτιους, lisez τοουτιους.
» 31, » 4, *le mot le plus*, lisez *le plus*

Mon cher Agassiz.

Voici la lettre que je te prie d'accepter sans autre tel quel.

Mr Challandes a oublié de te prier de lui donner une réponse pour la fin de novembre 1859, en oui ou en non, afin qu'il s'arrange en conséquence, aye donc la bonté de lui envoyer deux lignes à cette époque.

Encore une fois bon voyage pense quelquefois à ton ancien ami

Rod Blanchet

Lausanne
28 aout 1859.

[illegible]

Lausanne
28 Avril 1877.

souvenir pour mon ami Asalis.
Il verra qu'à une époque où la civilisation était avancée, où l'on gravait des inscriptions sur la pierre, il y avait des maisons lacustres, il y en avait déjà d'autres, sans cela il aurait dit simplement : la maison, à cette époque le qualificatif avait déjà la valeur

Lausanne le 28 Aout

INSCRIPTIONS GAULOISES

1859

[illegible]

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

ESSAI

SUR

QUELQUES INSCRIPTIONS

EN

LANGUE GAULOISE

PAR

ADOLPHE PICTET

GENÈVE
JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1859

ESSAI SUR QUELQUES INSCRIPTIONS
EN
LANGUE GAULOISE

AVANT-PROPOS

Dans le préambule de son second travail sur les formules de Marcellus Burdigalensis, auquel j'ai eu l'honneur d'apporter mon tribut[1], le savant philologue Grimm exprime son regret de ce que les Gaulois n'ont point suivi l'exemple des peuples de l'Italie, leurs voisins, pour consigner quelques souvenirs sur la pierre ou le métal. Nous aurions eu ainsi le moyen de savoir quelque chose de précis sur ce vieil idiome celtique qui a fait naître tant d'hypothèses diverses. Il est vrai que, jusqu'ici, on n'a découvert aucun monument de ce genre que l'on puisse faire remonter au delà de notre ère; mais il existe cependant plusieurs inscriptions, des premiers siècles sans doute, que l'on peut considérer comme purement gauloises, et qui, à ce titre, ont un grand intérêt pour la philologie celtique. La question toujours indécise du plus ou moins d'affinité de l'ancien gaulois avec les deux dialectes néo-celtiques, le cym-

[1] *Ueber die Marcellinischen Formeln,* von Jacob Grimm und Adolphe Pictet. Abhandl. der Berliner Akademie, 1855.

rique et le gaëlique, ne peut manquer de s'éclaircir par l'examen de ces inscriptions, qui seules nous donnent un peu plus que des noms propres ou des mots isolés. Ces derniers, en effet, sont souvent communs aux deux dialectes, et ne prouvent rien dès lors pour la question en litige. Et lors même qu'ils semblent quelquefois s'interpréter mieux par l'un que par l'autre, on ne saurait en tirer aucune conclusion générale; car, ou bien le mot peut s'être perdu d'un côté en se conservant de l'autre, ou bien son usage pouvait être restreint à certaines portions de la Gaule, dont les dialectes variaient sans doute, surtout si les deux races y ont coexisté, comme cela est plus que probable. Et, dans ce cas, comme elles ont dû se mélanger plus ou moins, il en résulte une extrême difficulté pour s'orienter dans ce chaos. Ce mélange doit avoir affecté les noms des lieux, et, plus encore, les noms d'hommes. Ceux des peuples seuls fourniraient une base d'appréciation plus sûre s'ils n'étaient pas, en général, d'une origine fort obscure au point de vue étymologique. Une étude complète et approfondie de ces divers éléments aura toujours son importance, mais seule elle ne saurait conduire à aucune solution bien décisive.

Il ne faut pas s'étonner, d'après cela, si les investigateurs sont arrivés, sur cette question complexe, à des résultats contradictoires. Ainsi, tandis que Amédée Thierry voit exclusivement des *Galls* (Gaëls) dans la Celtique, et des Cymris dans la Belgique, avec un mélange intermédiaire, opinion partagée par Mone[1], l'historien H. Leo rattache, au contraire, les Belges aux Irlandais et les Celtes proprement dits aux Cymris[2]. Une autorité d'un beaucoup plus

[1] *Die gallische Sprache*, p. 17. Karlsruh, 1851.
[2] *Die malbergische Glosse*, p. 67. Halle, 1842.

grand poids est celle de Zeuss qui, dans la préface de son excellente *Grammatica celtica*, n'admet point ce partage distinct, considère la langue gauloise comme homogène, et la rattache tout entière au cymrique plutôt qu'au gaëlique, tandis que J. Grimm regarde l'hypothèse inverse comme fort possible[1]. Les arguments invoqués par Zeuss ont sans doute de l'importance; mais ils ne semblent pas décisifs pour l'ensemble du problème, et ne prouvent en fait que l'existence d'une forte proportion de l'élément cymrique dans les Gaules. Lui-même, d'ailleurs, a tout aussi souvent recours à l'irlandais qu'au gallois pour l'explication des anciens noms d'hommes et de lieux celtiques.

Un savant français, connu par d'estimables travaux, M. Roget de Belloguet, vient de reprendre cette question dans son *Ethnogénie gauloise*, dont un *Glossaire gaulois* forme la seule partie publiée jusqu'à présent[2]. Il arrive à cette conclusion qu'il n'y avait dans les Gaules qu'une seule et même langue qui tenait à la fois au cymrique et au gaëlique, plus rapprochée du premier par son vocabulaire, et du second par les flexions qu'elle possédait encore[3]. Cette conclusion tendrait à réconcilier les deux systèmes opposés, mais malheureusement les preuves sur lesquelles elle se fonde laissent beaucoup à désirer. Autant il faut louer le soin que l'auteur a mis à réunir, à épurer et à classer, d'après leur date et leur provenance, les anciens termes gaulois, autant on doit regretter qu'il ait adopté pour leur interprétation une méthode de rapprochements dont le vague et l'incertitude sont excessifs; et cela, parce qu'il n'entend tenir aucun compte des transitions phoniques,

[1] Die *Marcell. Formeln*, etc., p. 52.
[2] Chez Duprat, Paris, 1858.
[3] *Ethnog. gaul.*, p. 285.

établies cependant par Zeuss avec un soin minutieux. C'est vouloir faire reculer la science, au moment où elle vient de formuler des principes certains, pour la replonger dans les errements de l'étymologie la plus aventureuse. Les variations des dialectes modernes, que l'auteur allègue pour justifier cette manière de procéder[1], ne sauraient être invoquées, parce que les formes anciennes, les seules qu'il faille consulter, n'offrent rien de cette anarchie prétendue dont il s'autorise pour tenter des comparaisons très-souvent impossibles. Il en résulte que le tableau final, où la proportion des mots cymriques et gaëliques est censée établie, repose sur des données trop peu sûres pour justifier les conclusions de l'auteur. Toute la partie étymologique de ce glossaire serait à refaire, en s'astreignant strictement aux saines méthodes fixées désormais par la philologie comparée[2]. Peut-être même ce travail ne pourra-t-il s'en-

[1] *Ethnog. gaul.*, p. 52 et suiv.

[2] Ce jugement, qui peut paraître sévère, demanderait à être motivé par une critique détaillée qui ne serait pas ici à sa place. Je dois, toutefois, donner au moins un exemple de la méthode appliquée par l'auteur du Glossaire.

A la page 115, il traite du mot galate *legousmata*, qui désignait une sorte de cuirasse de fer ; et, pour l'expliquer, il recourt d'abord au cymrique *llechu*, se cacher, se tapir, puis à l'armoricain *kuz*, en cachette, puis enfin, à l'irlandais *falaighim*, je couvre, je cache. Et, sans autre justification que ces vagues rapprochements, il en conclut que ces indications coïncident singulièrement avec celles qui répondent au mot *Crupellarii*. Mais il est facile de démontrer qu'aucune de ces indications, d'ailleurs incompatibles entre elles, n'a le moindre fondement.

Le cymrique *llechu*, sans parler de son *ch* tout différent du *g*, dérive de *llech*, surface plane, pierre plate, et ne signifie point proprement se cacher, mais s'étendre à plat ventre, comme on le fait pour épier en secret (*to lie along, to lurk. Owen, Dict.*) On voit que ce sens n'a rien de commun avec celui de cuirasse.

L'armoricain *kûz*, cachette, *kuza*, cacher, répond au cymrique *cudd*, *cuddiaw*, dont le *dd* représente un *d* aspiré, ce qui l'éloigne tout à fait de *gous* du mot galate.

Reste l'irlandais *falaighim*, je couvre, dont le *fa* est sans doute considéré

treprendre avec succès que lorsque nous connaîtrons mieux tout ce qui reste encore de l'ancien irlandais et de l'ancien cymrique.

Je laisse de côté le système paradoxal de Holtzmann, qui ne veut voir dans les Celtes que des Germains, et qui a quelque peu compromis, par cette singulière aberration, la réputation que lui avait faite un bon travail sur les inscriptions de Persépolis. Déjà solidement réfuté par Brandes en Allemagne[1], et par M. Roget de Belloguet en France[2], M. Holtzmann s'est attiré de vives répliques de la part d'un rude jouteur, M. Glück[3] auquel on doit reprocher, en général, de trop oublier le *suaviter modo* à côté du *fortiter re.* Il est vrai que Holtzmann avait comblé la mesure aux yeux de Glück et de tous les celtistes, en appelant la belle grammaire de Zeuss *un gros livre ennuyeux.*

Si, par les raisons que nous avons indiquées plus haut, l'étude des mots isolés ne peut guère conduire à la solution désirée, il doit en être tout autrement de l'examen d'inscriptions qui renferment un sens suivi et des flexions gram-

comme accessoire. Mais il se trouve, au contraire, que la racine du verbe est *fal*, et que *aighim* n'est autre chose que la terminaison ordinaire des verbes dérivés. Il est donc impossible de comparer *laigh* à quoi que ce soit.

De la seconde partie, *mata*, du mot galate, il n'est tenu aucun compte.

On voit ainsi que, de ces trois rapprochements prétendus, il ne reste absolument rien. Et cependant, le mot *legousmata* figure dans le tableau final, avec un signe dubitatif il est vrai, parmi ceux qui doivent appartenir au cymrique plutôt qu'au gaëlique.

Je regrette d'avoir à signaler le côté faible d'un ouvrage qui, à d'autres égards, est fort digne d'éloges. Mais l'auteur lui-même fait un large et légitime usage du droit de critique, et je puis en appeler à sa propre devise : *Quid verum...curo et rogo, et omnis in hoc sum.*

[1] Brandes. *Das ethnographische Verhæltniss der Kelten und Germanen.* 1857.

[2] *Ethnog. gaul.*, p. 23 et suiv.

[3] *Die keltischen Namen bei Cæsar.* München, 1857.

maticales. Les caractères distinctifs des deux dialectes celtiques ne peuvent manquer de se révéler quand il s'agit d'interpréter une phrase, si peu développée qu'elle soit; et le lieu de l'inscription détermine naturellement la langue qui s'y parlait. Si nous possédions un nombre suffisant de documents de cette espèce pour les diverses parties de la Gaule, le problème agité serait bien vite résolu. Cela n'est pas le cas, il est vrai; mais le peu que nous possédons offre sous ce rapport une haute importance, et mérite une attention toute particulière. Quelques progrès ont été faits déjà dans ce sens, et c'est l'auteur de l'*Ethnogénie gauloise* qui, le premier, a réuni les inscriptions en question, et a réussi, je suis heureux de le reconnaître, à tirer de leur rapprochement même quelques inductions intéressantes, sans parvenir toutefois à les élucider suffisamment. Une partie des termes qu'elles renferment lui paraissent même tout à fait étrangers aux idiomes celtiques actuels[1]. C'est pour compléter cette étude, et mettre fin à ce doute, que je me propose de les examiner de nouveau avec tout le soin possible. Malgré les incertitudes inséparables de ce genre de recherches, je crois pouvoir arriver à formuler des conclusions d'une évidence fort acceptable. Les juges compétents en décideront.

Je donne d'abord ici les inscriptions dont il s'agit, telles qu'elles ont été publiées, et sans prétendre à une exactitude graphique que l'on ne pourrait obtenir qu'à l'aide de *facsimile*. Je les reprendrai ensuite une à une pour en faire l'analyse.

[1] *Ethnog. gaul.*, p. 196.

COPIE DES INSCRIPTIONS

N° I.

Inscription en lettres grecques découverte à Vaison, l'ancienne *Vasio Vocontiorum*, conservée au musée d'Avignon, et publiée par M. de la Saussaye dans sa *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, p. 163. Voy. *Biblioth. des Chartes.* 2me série, t. IV, p. 312.

ϹΕΓΟΜΑΡΟϹ
ΟΥΙΛΛΟΝΕΟϹ
ΤΟΟΥΤΙΟΥϹ
ΝΑΜΑΥϹΑΤΙϹ
ЄΙѠΡοΥΒΗΛΗ
ϹΑΜΙϹΟϹΙΝ
ΝΕΜΗΤΟΝ.

N° II.

Inscription trouvée à Alise, conservée au palais des archives de Dijon, publiée par M. l'abbé Auber, et reproduite par M. Roget de Belloguet. (*Ethnog. gaul.*, p. 201.)

MARTIALIS· DANNOTALI
IEVRV. VCVETE. SOSIN
CELICNON ETIC·
·GOBEDBI. DUGIIONTIIO
VCVETIN.
IN ALISIIA

N° III.

Inscription d'Autun, publiée par M. de Fontenay, dans son *Autun archéologique*, 1849, p. 96. (Cf. *Ethnog. gaul.*, p. 197.)

LICNOS C°N
TEXT°S.IEVRV
ANVAL°NNACV.
CANEC°SEDL°N

N° IV.

Inscription encore inédite, trouvée à Volnay près de Beaune et communiquée par M. L. Renier à M. Roget de Belloguet. (*Ethnog. gaul.*, p. 204.)

ICCAVOS.OP
PIANICNOSIEV
RVBRIGINDON,,
CANTABOK,,,,,

N° V.

Inscription sur le manche d'une patère en métal trouvée près de Dijon en 1853 (Journal de l'*Union bourguignonne*, 14 juin), publiée par M. l'abbé Auber dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1855.

DOIROS SEGOMARI
IEVRV ALISANV

N° VI.

Inscription connue à Nevers depuis plusieurs siècles, et publiée par Lorin de Sainte-Marie, dans ses *Recherches historiques sur Nevers*, p. 8. (Journal de l'*Institut*, 2me sect. 1856, p. 58. *Ethnog. gaul.*, p. 197.)

ANDE
CAMV
LOSTOVTI[1]
SSICNOS
IEVRV

N° VII.

Inscription du *menhir* ou *peûlvan* (pierre druidique) de Vieux Poitiers, publiée en 1786 par Bourignon. Fac-simile donné dans le journal de l'*Institut*, 2me sect., avril-mai, 1856, p. 53.



[1] M. Roget de Belloguet écrit *Toiti*.

Ce qui peut se lire :

RATN„ BRIVATIOM
FRONTV.TARBELINOS. (ou **TARBELLINOS)**
IEVRV.

ANALYSE DES INSCRIPTIONS

Observations préliminaires.

Ce qui frappe au premier coup d'œil, dans ces sept inscriptions, qui se refusent à toute interprétation classique, c'est le retour constant du mot *ieuru*, dans le nº I ειωρου, lequel a été pris d'abord pour un nom propre par tous ceux qui ont tenté l'explication du nº VII de Vieux-Poitiers. On peut voir dans le *Journal de l'Institut* (2me sect. avril-mai 1856) les singulières conjectures proposées par divers antiquaires pour en tirer un sens quelconque, et qu'il serait inutile de rapporter. Un épigraphiste croyait trouver le nom de Jésus dans le *ieuru* de l'inscription de Nevers (nº-V)[1]. C'est M. Cardin, de la Société des antiquaires de l'Ouest, qui, le premier, a conjecturé que ce mot devait être un verbe celtique, avec la signification probable de *vovit* ou *erexit*. M. l'abbé Auber, en s'occupant de l'inscription du vase métallique de Dijon (nº VI), reconnaît également dans *ieuru* un verbe; mais il hésite entre le sens de *fecit, dedit,* ou peut-être *sacravit,* en pensant à une provenance du grec ἱεροω, supposition inadmissible comme nous le ver-

[1] *Ethnog. gaul.*, p. 197, note.

rons. M. Roget de Belloguet croit aussi à une connexion du mot gaulois avec le grec, mais il admet la possibilité que les deux langues aient possédé originellement les deux termes [1]. On verra plus loin que cette hypothèse ne peut pas mieux se défendre que la première.

Du moment que *ieuru* est reconnu comme un verbe, on s'explique sans peine pourquoi il reparaît constamment dans les inscriptions; et, en examinant celles-ci d'une manière générale, en remarquant surtout les analogies de leurs constructions, on arrive bien vite à y voir des dédicaces, des inscriptions votives, lesquelles renferment:

1° Le nom du consécrateur;

2° Le nom de l'objet consacré;

3° Le nom de l'être, divin ou humain, auquel s'adresse la consécration.

Quelquefois, cependant, le second manque comme dans le n° V, et même les deux derniers sont sous-entendus, comme dans le n° VI. Tout le reste n'est qu'accessoire.

Ceci est évident surtout, dès le premier abord, pour l'inscription de Vaison (n° I), parce que l'objet consacré est un *nemetum*, que l'on sait positivement avoir signifié en gaulois un *fanum*, ou *sacellum*, et que le nom de *Belisama* est connu d'ailleurs comme celui d'une divinité celtique. En partant de ces données générales comme base, il ne reste plus que des difficultés de détail; mais c'est la discussion même de ces détails qui offre le plus d'intérêt au point de vue philologique.

Une autre observation qui frappe tout d'abord, c'est que, à l'exception du nom romain de *Martialis* (n° II), tous les autres nous offrent au nominatif la terminaison *os* que l'on

[1] *Ethnog. gaul.*, p. 200.

retrouve aussi ordinairement sur les médailles gauloises. Voyez dans Duchalais et ailleurs, *Atisios, Audos, Auscrocos, Brigios, Cisiambos, Eccaios, Epenos, Giamilos, Nonnos, Viros*, etc. Les inscriptions gallo-romaines la présentent rarement, et je ne trouve dans Gruter que le nom cisalpin *Eitlumios* (943-5, Patavii), auquel répond singulièrement bien celui d'*Etlym* qui se rencontre dans les *Mabinogion* cymriques [1]. Cette circonstance déjà indique que la terminaison *os* était bien gauloise, et que le *us* latin lui a été substitué. On peut en conclure que l'*s* constituait en général le suffixe des nominatifs masculins, comme dans les autres langues indo-européennes, et que l'*a* des thèmes sanscrits, conservé par le lithuanien, et que le latin change en *u*, était devenu *o* en gaulois comme en grec. Les deux dialectes néo-celtiques ont complétement perdu ce suffixe du nominatif, mais il paraît certain que l'irlandais le possédait encore vers les premiers siècles de notre ère. D'après M. Whitney Stokes, en effet, un savant irlandais, le Dr Graves, a découvert dans les inscriptions en *ogham* plusieurs exemples de nominatifs en *as* et *os*, tels que le nom de *Corpimaqas*, devenu plus tard *Corbmac* et *Cormac* [2].

Je passe maintenant à l'analyse détaillée des textes, en les reproduisant en caractères ordinaires, et tels qu'ils doivent être lus en séparant les mots.

[1] The *Mabinogion* from ancient welsh manuscripts, etc., by *Charlotte Guest*. London 1849. I, p. 276.

[2] *Beitræge zur vergleich. Sprachforschung* von Kuhn und Schleicher. Berlin, 1858, t. I, p. 448. — On sait que l'*ogham* était un ancien alphabet sacré et secret chez les Gaëls de l'Irlande. Voy. sur ce sujet, O'Donovan, *Irish Grammar*. Introd. p. xlij et suiv.

ANALYSE ET INTERPRÉTATION

N° I.

Inscription de Vaison.

Σεγομαρος Ουιλλονεος, τοοτιους ναμαυσατις, ειωρου Βηλησαμι σοσιν νεμητον.

Cette inscription a déjà beaucoup occupé les épigraphistes. M. de la Saussaye, en la publiant, en a bien à première vue deviné le sens général, en jugeant qu'elle était relative à la consécration d'un sanctuaire, *nemeton*, par le Gaulois Segomar de Nîmes, à quelque divinité; mais les détails du texte n'en restaient pas moins énigmatiques. L'auteur d'un article à ce sujet, dans la *Bibliothèque des Chartes* (2me série, IV, 312), croit que ce texte se compose de mots celtiques habillés à la grecque quant aux désinences. Mais a-t-il bien réfléchi à l'effroyable jargon qui résulterait d'un pareil amalgame? Que l'on se figure une inscription en mots français revêtus de désinences latines! M. Roget de Belloguet, sans réussir, ce me semble, à en éclaircir suffisamment les formes grammaticales, a le mérite incontestable d'y avoir le premier signalé le verbe ειωρου comme identique au *ieuru* des autres inscriptions, et de plus, d'avoir bien reconnu la nature du pronom *sosin*. D'une autre part, et simultanément, le Dr Siegfried, bibliothécaire à Dublin, en a donné une traduction fort exacte que M. Whitney Stokes a fait connaître dans le journal allemand de Kuhn et Schleicher[1], et dont je parlerai plus loin.

[1] *Beitræge zur vergleichenden Sprachkunde*, I, p. 451. Berlin, 1858.

Mais arrivons à l'examen direct de l'inscription.

Le nom tout à fait gaulois de *Segomaros,* qui revient une seconde fois au génitif dans le nº VI, se rencontre aussi, comme cisalpin, dans Orelli (2123, Brixiæ). Glück, dans son travail sur les noms celtiques, a réuni, à l'article *Segovax* (p. 149), les composés avec *sego,* ainsi que les noms qui en dérivent, tels que *Segobodium, Segobriga, Segodunum, Segosa, Segovia, Segontia,* etc. Il compare l'irlandais *segh,* bœuf sauvage, dans le sens d'animal *fort,* allié au sanscrit *sahas,* robur, (rac. *sah,* perferre, resistere, posse). Glück aurait pu mieux encore, et plus directement, avoir recours à l'irlandais *seagh,* habileté, art, valeur, prix, estime, respect, d'où *seagha, seaghdha,* majestueux, grand, courtois, en erse *seaghach, seaghdhach,* magni momenti, idoneus, sapiens, prudens, affabilis, etc.; et, surtout à l'irland. *seaghmhar,* erse *seadhmhor* (*dh*=*gh*) avec les mêmes acceptions, et qui répond exactement à *Segomarus.* Dans la chronique irlandaise des IV Magist. (p. 464), on trouve *Segda* comme nom propre, ainsi que *Segan* (p. 219) et *Segonan* (p. 492). Bien que *Segovax*[1] et *Segontium* soient britanniques, Glück observe que le mot *sego* semble perdu dans le cymrique actuel. Cela est vrai quant au lexique de la langue; mais je crois en retrouver une trace dans le nom d'homme *Hegoi, Hegui* du Liber Landavensis (p. 215, 222), avec le changement usuel de *s* en *h,* propre au cymrique. Ce nom rappelle les formes *Segovia* et *Segovax,* et ce dernier est peut-être dérivé, et non composé comme le pense Glück. Il est certain toutefois que c'est l'irlandais *seaghmhar*=*segmar,* qui rend le

[1] C'est la leçon que Glück, d'après Schneider et Nipperdey, adopte au lieu de *Segonax;* mais le *Segan, Segonan* irlandais peut faire douter de l'exactitude de cette rectification.



mieux compte de *Segomarus,* lequel, en cymrique, serait devenu *Hegfawr=Hegmaur.*

Le second nom, Ουιλλονεος, est peut-être le même que le *Villonius* de Gruter (488, 5), et paraît bien celtique, à en juger par la désinence *onius*, fréquente dans les noms gaulois. Cf. *Vindonius* (Steiner, 200); *Ovinconius,* domo Bodincomagus. (Grut. 555, 7); *Acconius* (Stein. 732). Cf. *Acco,-onis.* Cés. VI, 4; *Sollonius* (Orel. 1957); *Suecconius* (Mommsen, 220), etc., etc. Je n'oserais trop, avec M. Roget de Belloguet, comparer le *Vellaunus* des composés bretons et gaulois. Le gaëlique erse *Fillean* (Ossian, t. II, 124, édit. gaël.) est le seul nom néo-celtique, à moi connu, qui réponde bien à Ουιλλονευς.

Les deux mots suivants, *τοουτιους ναμαυσατις*, sont évidemment des nominatifs en accord avec *Segomaros.* M. Roget de Belloguet conjecture pour le premier un titre de fonctions religieuses ou civiles, une magistrature nîmoise dont Segomar était revêtu[1]; mais le Dr Siegfried, avec plus de raison, traduit *τοουτιους* par *civis.* C'est là, en effet, le sens le mieux indiqué par l'irlandais *tuath,* peuple et pays, d'où *tuatha, tuaitheach,* un plébéien, un homme du peuple ou du pays. Ce mot se retrouve dans le cymrique *tûd,* plus anciennement *tût* (Zeuss, p. 118), peuple et pays, armoric. *tud, tut,* gens; et il forme, dans les deux dialectes, un grand nombre d'anciens noms d'hommes, dont quelques-uns correspondent à des noms gaulois analogues, tels que *Tutri* (Zeuss, 118) =*Toutiorix* (Orel. 2059), surnom d'Apollon, c'est-à-dire roi de la nation, *Tutet* (Lib. Land. 218)=*Tutatia* (Grut. 696, 10. Mediol.). Il en est de même en irlandais, où l'on trouve *Tuathal* (Tigh. 29, 134)=*Teutalus* (Sil. Ital.), *Tua-*

[1] *Ethnog. gaul.*, p. 200.

than (IV Mag. 161)=*Touto,-onis* (Grut. 807, 11), etc.[1] Ce qui èst à remarquer, c'est que la diphtongue gauloise *ou* (prononcez *oou*) ou *eu*, est conservée dans l'irlandais *ua*, tandis que le cymrique n'a plus que le *ú* contracté qui se montre déjà dans quelques noms gaulois, comme *Tutianus*, *Tutilius*, *Tutatia*, etc.

Le suffixe de dérivation *io*, *iu*, qui a disparu des langues néo-celtiques modernes, se montre fréquemment encore en gaulois, et correspond au *ya* sanscrit, au *iu* latin, etc.[2] On en trouve une trace dans l'ancien irlandais *nuie*, novus (Zeuss, 826), à côté de *nue*, *nú* (id., 31). C'est le sanscrit *navya*, et le gaulois *novio*, dans *Noviodunum*, *Noviomagus*, etc. Le sanscrit *madhya*, medius, se reconnaît de même dans le gaulois *medio* de *Mediolanum*, *Mediomatrici*, etc. Ce qui surprend, c'est la terminaison ιους de τοουτιους au lieu de ιος, que l'on devrait attendre, d'après l'analogie de *Toutiorix* (v. sup.). Cf. *Toutia* (Orel. 1501), *Tutius* (Stein. 341). Peut-être la prononciation de la désinence variait-elle entre *os* et *us*, par suite de l'influence du latin.

Ναμαυσατις est un adjectif masculin dérivé de *Namausus*, pour *Nemausus*, dont la prononciation variait également, puisque les médailles de Nîmes portent la légende *Namasat*, et que la forme *Namaus* se trouve dans l'inscription géographique grecque du musée de cette ville[3]. Le suffixe *ati* semble correspondre au latin *ensi* de *enti*. Il reparaît dans *Brivatis*, d'où *Brivatensis vicus* (Zeuss, 758), formé de *briva*, pont en gaulois[4], *Ratiatensis* vicus, villa *Bulgiatensis*, de *Ratiatis*, *Bulgiatis*, etc. On peut comparer la dé-

[1] Cf. Zeuss, 38, 41, 118, et Glück, p. 64.
[2] Cf. Bopp, *Vergleich. Grammat.*, § 887 et suiv. 899, 900.
[3] Bibl. des chartes, IV, 312, 2me série.
[4] Le nomin. *Brivas* du nom de lieu (Sidon. carm. 24, 16) est pour *Brivats*.

sinence irlandaise *ate* dans *dúnate,* castrensis, de *dún, slabratæ*, gl. catinensis, de *slabrad,* catena. (Zeuss, 769); ainsi que l'*at* des adjectifs cymriques *guilat*, hilaris, *girat,* lamentabilis, etc. (Zeuss, 807), formes qui probablement ont perdu une nasale. Ainsi ναμαυσατις se rend exactement par *nemausensis.*

J'arrive au mot important ειωρου, le *ieuru* des autres inscriptions, dont le sens, comme je l'ai dit, a été deviné plutôt que démontré par les épigraphistes. Il était assez naturel, en partant de *ieuru*, de penser tout d'abord au grec ἱεροω, comme l'a fait M. Auber. Mais la forme ειωρου s'en écarte déjà sensiblement, et c'est cependant à Vaison que l'on aurait dû trouver la forme la moins altérée, si c'était en effet un terme grec. M. Roget de Belloguet, je l'ai déjà remarqué, reste incertain entre une corruption du mot hellénique, et l'existence, en gaulois, d'un verbe originairement de même provenance. Quant à la première supposition, il semble fort improbable qu'un terme grec, et surtout un verbe, ait été importé jusque dans l'intérieur de la Gaule, ce dont on n'a d'ailleurs aucun exemple; et la seconde hypothèse ne soutient pas l'examen. Le grec ἱερος, en effet, comme l'a montré Kuhn, correspond au sanscrit *ishira,* vigoureux, fort, actif et fortifiant, vivifiant, et telle a été, en grec même, sa première signification. Or, ni le gaulois, ni les langues néo-celtiques, n'ont de tendance à supprimer, comme le grec, l'*s* entre deux voyelles, et *ishira* n'aurait pu donner naissance à un dénominatif gaulois de la forme *ieuru.*

M. Roget de Belloguet se tourne bien ensuite vers les idiomes néo-celtiques pour y chercher quelque analogie; mais ici, et suivant sa regrettable méthode, il compare à la fois tout ce qui, de près ou de loin, semble se rattacher à l'idée de consacrer, le cymrique *ior,* Dieu, *iol* (c'est-à-dire *ioli*) adorer,

l'armor. *iouli*, vouloir, désirer, puis *roi*, donner, *éréa*, lier, et, enfin, l'irlandais *iarraim*, demander, prier[1]. Ici, nous le verrons, il a peut-être touché juste; mais comme il ne motive aucun de ses rapprochements, toute son hypothèse flotte en l'air.

Le Dr Siegfried, à Dublin, qui réunit à la science allemande une connaissance approfondie de l'ancien irlandais, a traduit ειωρου par *fecit*[2]. Il a eu sans doute pour cela de très-bonnes raisons que je ne connais point, M. Whitney Stokes n'ayant fait connaître que son interprétation sans l'accompagner d'aucun commentaire. Je suppose qu'il aura eu en vue une racine *ar, air* de l'ancien irlandais, dont je trouve une trace dans *aireadh,* action de faire (doing, making) que donne O'Reilly d'après un vieux glossaire. Le sens de *fecit* me paraît cependant un peu trop prosaïque, trop matériel en quelque sorte, pour une inscription votive adressée à une divinité, et on verra d'ailleurs qu'il ne saurait être accepté pour le *ieuru* du nº II[3]. Je crois que, sans sortir de l'irlandais, on peut trouver une explication meilleure, laquelle, en fait, se rattache à la même racine *ar*.

Je ne vois, en effet, qu'une forme redoublée de cette racine dans l'irlandais *iarraim* ou *iaraim* (O'Reilly donne les deux formes), je cherche, je prie, je demande, je désire, d'où *iarradh, iarratas,* prière, requête, vœu, *iarthoir*, quêteur, mendiant, etc., où la réduplication de l'*r* est inorganique, comme cela est souvent le cas en irlandais. C'est ce que prouve la comparaison du sanscrit, où la racine *ar*, ire, adire, adoriri, colere, conjuguée suivant la 3me classe,

[1] *Ethnog. gaul.*, p. 201.

[2] *Beitræge z. vergl. Spr.* de Kuhn. I, 451.

[3] Il en est de même de celui de *deaurabat* que propose avec doute M. Stokes, en pensant à l'irlandais *oirim*, je dore.

se redouble en *iyar* d'après une loi phonique particulière[1]. Elle devient ainsi au présent *iyarmi, iyarshi, iyarti,* le corrélatif parfait de l'irlandais *iaraim.* Du sens général de *adire* à celui de *quaerere, desiderare,* la transition est facile, et se remarque dans plusieurs autres racines sanscrites. Le verbe gaulois, toutefois, doit avoir dans nos inscriptions une signification un peu différente, et analogue à celle du latin *vovere* qui exprime à la fois désirer et vouer, consacrer, offrir aux dieux avec prière, comme *votum,* désir et engagement religieux, double sens aussi de notre *vœu.* Toute cette dérivation du verbe celtique se confirme par la forme grammaticale ειωρου que je vais considérer maintenant.

D'après la manière dont ce mot est placé, il ne peut être que la 3me pers. sing. d'un prétérit, et doit se traduire par *vovit* ou *consecravit.* Or, en sanscrit, l'augment *a* de l'imparfait, venant à précéder *iyar,* se combine avec l'*i*, et produit la forme *êyar*, à la 1re pers. sing. *êyaram,* mais à la 2me et à la 3me *êyar,* pour *êyarsh* et *êyart*, les deux suffixes personnels étant supprimés par suite d'une règle euphonique propre au sanscrit[2]. Ceci se rapproche déjà beaucoup de la forme ειωρου, et on peut en inférer que le gaulois devait avoir conservé encore l'augment de l'imparfait, lequel ne se rencontre plus ailleurs que dans le grec affaibli en ε, et que le zend même avait presque déjà perdu[3].

Il reste cependant à rendre compte de la terminaison ου, qui ne se trouve pas dans le sanscrit. A la forme *êyar*, semble bien correspondre la 3me pers. du prétérit irlandais, *iar* ou *iarr*; mais cette presque identité n'est sans doute qu'apparente, et ici, comme toujours, l'irlandais n'offre,

[1] Bopp, *Sanskr. Gramm.* § 331.
[2] Bopp, *Sanskr. Gramm.* § 289.
[3] Bopp, *Vergl. Gramm.* § 517 et suiv.

dans cette personne, que la racine pure et simple. Il est extrêmement probable que, plus anciennement, le verbe *iaraim* formait son prétérit en suivant l'analogie de la 1re classe du sanscrit, et que le suffixe *at* de la 3me personne se trouvait réduit à une simple voyelle, comme dans le grec ἔφυε, et le lithuanien *buwo* pour le sanscrit *abhavat*, ἔδειξε pour *adikshat*, etc. En sanscrit même le *t* disparaît aussi dans le prétérit redoublé, *tatâna*, tetendit, de *tan*, *tutôda*, tudit, de *tud*, etc. Dans l'ancien irlandais, on trouve encore quelques exemples de cette réduction du suffixe, comme *do roigu*, elegit, de *róghaim*, eligo, *ro chréti*, credidit, de *cretim*, credo, etc.[1] Il est à croire, d'après cela, que *iar* a été antérieurement *iaru*, ce qui s'accorde singulièrement avec le gaulois ειωρòυ.

Il résulte de ce qui précède que ειωρου n'est point une forme hellénique du *ieuru* des autres inscriptions, comme le pense M. Roget de Belloguet[2], mais que ce dernier, au contraire, est déjà une altération du premier.

Je dois ajouter que le cymrique n'offre absolument rien qui puisse expliquer ce mot d'une manière satisfaisante.

Βηλησαμι qui suit est, sans aucun doute, le nom d'une divinité que l'on retrouve sous la forme de *Belisama* dans une inscription de Conserans, de l'ancienne Novempopulania[3], et appliqué à Minerve. C'est le datif d'un thème féminin en *â*, dont l'*i* correspond à l'*âi* des datifs en sanscrit et en zend, à l'*ae* du latin, pour *a-i*, et à l'*i* du lithuanien et du gothique[4]. L'ancien irlandais présente encore ce même

[1] Zeuss, *Gramm. celt.*, 435, 439.

[2] *Ethnog. gaul.*, p. 199.

[3] Orel, 1431. Une autre inscription à Saint-Bertrand (Orel, 1969) a moins correctement *Belisana*.

[4] Bopp, *Vergl. Gramm.*, p. 344, 2me édition.

suffixe dans les féminins de la 4me série de Zeuss (p. 244, 257), comme *tuari*, *lani*, des nominatifs *tuare*, cibus, *lane*, plenitudo, etc., et, d'après les savantes observations d'Ebel, cet *i* formait le datif des thèmes terminés primitivement en *yá* ou *á*[1].

Le régime direct de ειωρου se reconnaît dans νεμητον, accusatif neutre identique au nominatif. C'est évidemment le *nemetum* qui forme plusieurs noms de lieux celtiques, *Augustonometum*, *Vernemetum*, Δρυνέμετον, *Tasinemetum*, *Nemetocenna, Nemetacum,* etc. On sait par Venant. Fortunatus (*Carmen* 1, 9) que *Vernemetis*, ancien nom du lieu où Léonce, évêque de Bordeaux, érigea une église, signifiait en gaulois *fanum ingens*[2]; et ce mot se retrouve dans l'ancien irlandais *nemed*, sacellum (Zeuss, p. 11), dérivé de *nem*, ciel, en irlandais moderne *neamhadh*, céleste, divin, de *neamh*. Il appartenait également au cymrique, comme le prouve déjà le *Vernemetum* britannique. *Nemet* était le nom armoricain d'une forêt, sans doute anciennement consacrée[3]. On trouve comme noms d'hommes *Nimet* en cymrique (Zeuss, 100, 129), et *Nemead, Neimhead* en irlandais (Tigh. Ann. 37; IV Mag. 5, 10), et, de plus, les composés armoricains *Cadnemet, Vidnemet* (Zeuss, p. 102). Si le *nimidas* (au sing. *nimid*), de l'*Indic. pagan.* (De *sacris sylvarum quas* NIMIDAS *vocant*) est bien germanique, comme le pense Grimm[4], ce terme remonterait peut-être au delà des origines purement celtiques.

L'accusatif en ον n'est point grec, comme on pourrait le

[1] Ebel, *Celt. stud.* Beitr. z. vergl. Spr. I, 165, 182.

[2] D'après Zeuss (p. 829) du préfixe intensitif *ver* = cymr. *guer*. La forme *nemetis* ne diffère de *nemetum* que par le suffixe, qui paraît être le même que celui du ναμαυσατις de notre inscription.

[3] Zeuss, 186, d'après Dom. Mor. Chart. Kemperl. 1, 368.

[4] *Deutsche Myth.* 372, 1re édition.

croire, mais purement gaulois, et reparaîtra à plusieurs reprises dans les autres inscriptions. Le suffixe primitif *m* du nomin. neutre, et de l'accusatif des trois genres en sanscrit et en zend, conservé par le latin seulement, s'est changé en *n* dans le grec et le lithuanien[1], et des traces du même changement se montrent encore dans l'ancien irlandais[2]. Le genre neutre, qui a disparu des dialectes néo-celtiques, sauf pour quelques pronoms, y a sûrement existé ainsi que dans le gaulois[3].

Le σοσιν qui précède νεμητον est certainement, avec ειωρου, le mot le plus intéressant de notre inscription, d'autant plus qu'il revient une seconde fois dans le nº II qui suivra. Depuis longtemps, et dès le premier coup d'œil jeté sur l'inscription de Vaison, j'y avais reconnu le pronom démonstratif irlandais redoublé; mais M. Roget de Belloguet d'une part, et de l'autre le Dr Siegfried, m'ont prévenu tous deux pour la publication de cette petite découverte. Les pronoms *so* et *sin*, celui-ci, celui-là, ceux-ci, ceux-là, s'emploient à l'ordinaire séparément[4]; mais, quelquefois, ils se combinent emphatiquement, comme les analogues *sesin*, *sodin*, *side*, *suide* (Zeuss, 355). On trouve un exemple de *sosin* dans Zeuss (p. 354); *Cosc innammoge sosin*, institutio servorum hocce.

Ce qui donne une importance particulière à ce pronom, c'est qu'il est bien décidément gaëlique, et que le cymrique ne saurait en rendre compte. Le démonstratif gallois *hwn*, *hon*, *hyn*, se rattache bien, sans doute, primitivement à *so*

[1] Bopp, *Vergl. Gramm.*, p. 321, 2me édition.
[2] Ebel, *Beitr. z. v. Sp.* I, 166; Stokes, ibid. 333.
[3] Cf. Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 228.
[4] O'Donovan, *Irl. Gramm.*, p. 135, Zeuss, *Gr. celt.*, p. 355. — L'irlandais *so* correspond au sanscrit *sa*, zend *hô*, grec ὁ, goth. *sa*, etc.

et à *sin*, par le changement régulier de *s* en *h*; mais on n'en connaît pas de formes redoublées comme en irlandais, et rien dans le cymrique ne répond à *sosin.*

D'après tout ce qui précède, nous pouvons maintenant traduire littéralement toute l'inscription comme suit :

Segomaros Villoneos civis nemausensis vovit Belisamae hocce fanum.

Cette version ne diffère de celle du Dr Siegfried que par *vovit* au lieu de *fecit.*

No II.

Inscription d'Alise.

MARTIALIS DANNOTALI IEURU UCUETE SOSIN CELICNON — ETIC..GO BEDBI DUGIIONTIIO. — UCUETIN IN ALISIA.

En comparant la première partie de cette inscription avec la précédente, on ne peut manquer de reconnaître leur parfaite similitude, ainsi que l'a fait observer déjà M. Roget de Belloguet. La construction est absolument la même de part et d'autre.

Segomaros Villoneos...eiôrou Bêlêsami sosin nemêton.

Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon.

Il en résulte immédiatement que *Ucueté* doit être le datif d'un nom de divinité, et *celicnon* un terme d'un sens analogue à celui de *nemêton*. La seconde partie, qui a résisté à tous les efforts d'interprétation de M. Roget de Belloguet est nouvelle, et par cela même plus difficile.

Le nom de *Dannotalus* se retrouve au féminin, et avec un *n* simple, dans celui de *Danotala* (Grut. 746, 6) in

Arecomicis. Il est composé comme *Argiotalus* (Stein. 598) Worms *Carotalus*, *Carrotala* (Mém. de l'acad. de Besançon, I, 91, 92). Besançon et Luxueil, *Viipotalo* (De la Saussaye, Not. sur les méd. des Eduens, pl. II. nº 12), etc.[1] Le premier élément du nom se montre isolément dans *Danus* (Grut. 804, 8), Medae in dit. Mediol. (Stein. 1652). Rottenburg, ou, avec l'*n* double, *Dannus* (Grut. 922, 2), Nemaus. (Stein. 1960), Arlon; *Dannius* (Stein. 359), Mogunt.; *Dannicus*, civis rauracensis (Archæol.Soc. of London, XXVII, 211). Watermore, Gloucestershire. Ces noms peuvent appartenir également à l'irlandais et au cymrique. Le *talus* des premiers est le cymrique *tal*, front, qui figure dans ceux de *Taliesin*, front-brillant, *Talhaiarn*, front de fer, *Talaryant*, front d'argent, *Tallwch*, front de lumière, etc.; mais il se trouve aussi dans l'irlandais *tul*, *tol*, front, face = *tal*, et le nom de *Tolarg* (Ann. Tigh. 226) ou *Talorg* (Ann. Ulton. 63) littér. front-blanc, est composé, par inversion, comme le gaulois *Argiotalus*. Pour *Danus*, *Dannus*, on peut comparer l'irlandais *Den* (IV Mag. 35), et le cymrique *Danoc* (Lib. Land. 171) et *Dannwc* (Archæol. of Wales. II, 39). En irlandais *dan* signifie fort, impérieux, *dana*, hardi, intrépide, audacieux; et *dan*, en cymrique, a le sens de charme, d'objet beau et attrayant. *Danotalus* peut s'interpréter par *front-hardi* ou par *beau-front*.

Le génitif *Dannotali* est aussi bien gaulois que latin; car, en ancien irlandais, les thèmes masculins en *a* formaient leur génitif en *i*, et le Dr Graves a trouvé *maqi*, *filii*, du nomin. *maqas*, dans deux inscriptions en *ogham*[2].

[1] Glück, p. 173, donne une forme *Vepotalus* sans en indiquer la provenance locale.

[2] Cf. Ebel, *Beitr. f. vergl. Spr.* I, 164. Stokes, ibid., 334.

Nous verrons plus loin d'autres exemples de génitifs gaulois en *i*.

A la suite de *ieuru*, forme moins correcte que le ειωρου déjà expliqué, vient *Ucuete* qui doit être un datif, et qui me paraît appartenir à un thème en *i*, au nomin. *Ucuetis*, ce qui se confirmera par l'*Ucuetin* de la fin de l'inscription. Cette désinence *e*, dont l'ancien irlandais n'offre plus d'exemple à moi connu, correspondrait à l'*é* des datifs sanscrit et zend, ou plutôt ne serait qu'un débris de la forme *ayê* au datif des thèmes masculins en *i*, comme *patayê* de *pati*, au nomin. *patis*. Une réduction tout aussi forte de cette désinence se remarque dans l'*i* du latin *hosti*[1]. Cet *Ucuetis* était-il un dieu topique? C'est probable, car il est d'ailleurs complétement inconnu. Comme le reste de l'inscription paraît jeter quelque jour sur son caractère, je m'abstiens, pour le moment, de toute conjecture étymologique.

Le pronom démonstratif *sosin* nous est connu.

Reste *celicnon*, qui doit, sans aucun doute, désigner l'objet consacré, comme le *neméton* de Vaison. Par la même raison que pour *Ucuetis*, je n'en ferai l'examen qu'un peu plus loin.

La suite de l'inscription, dont tous les termes sont inconnus, forme un paragraphe particulier, ce qu'indiquent les deux feuilles placées avant et après. Je crois y découvrir, avec le secours de l'irlandais, une indication succincte de la nature de l'objet consacré, ou du *celicnon*.

Etic me paraît être l'irlandais *eitheach*, chêne (O'Reilly, Dict.) subst. masculin, tandis que le synonyme *dair* est féminin, comme le nom de cet arbre en grec, en latin et en germanique[2]. Si le terme gaulois était également mas-

[1] Bopp, *Vergl. Gramm.*, p. 344, 2[me] édition.

[2] En slave et en lithuanien le chêne est masculin comme en français. Le cymrique a les deux genres, *derw* m. et *derwen* f.

culin, il devait se terminer en *os*, et le vide qui reste au bout de la ligne de l'inscription, peut faire présumer que cette désinence a disparu. Un examen attentif de la pierre éclaircirait le doute à cet égard.

Le *go bedbi* qui suit appuie le sens présumé; car il est difficile de ne pas reconnaître dans *bedbi* un datif ou un ablatif pluriel, auquel correspond de tout point l'irlandais *bedib*, de *béd*, fruit (O'Reilly, Dict.) Ainsi *go bedbi* serait, en irlandais, *go* ou *co bedib*, cum fructibus. La désinence *bi* tout à fait semblable au φι des datifs grecs, se rattache au sanscrit *bhyas*, ou, mieux encore, à l'instrumental *bhis*, et a précédé sans doute, en irlandais, la forme *ib*, usitée déjà dans les textes les plus anciens[1].

Le gaulois *bedbi* semble indiquer un thème monosyllabique *bed* identique à sa racine, laquelle est, peut-être, le sanscrit *bhad*, exhilarare, gaudere, d'où *bhadra*, excellent. Il serait ainsi parfaitement analogue, pour la forme, à *padbhis*, pedibus, de *pad*[2].

La préposition *go*, cum, régit le datif en irlandais; mais on aurait dû, ce semble, trouver ici la forme ancienne *co* (Zeuss, 585), dont *go* est un affaiblissement plus récent. Le G et C des inscriptions se ressemblent souvent beaucoup, et il peut y avoir erreur dans la lecture. Il est possible aussi, cependant, que la consonne ait déjà varié en

[1] Cf. Zeuss, *Gramm. celt.*, 244, 266 ; et Ebel, *Celt. stud. Beitrœge z. vergl. Spr.* I, 173.

[2] M. Roget de Belloguet cherche l'explication de *gobedbi* dans le cymrique *gobaith*, espérance, *gobeithiaw*, espérer, puis ensuite dans l'irlandais *gubha*, lamentation. Mais *gobaith*, littér. vue partielle, est pour *go-paith* ; et *paith*, vue, aspect, *peithiaw*, paraître, explorer, chercher, a perdu une gutturale, comme le prouve la comparaison du latin *specto*, de l'anc. allem. *spehôn*, et du sanscrit *spaç* et *paç*. Nous voilà donc bien loin de *gobedbi* qui n'en figure pas moins dans le tableau final (n° 242) comme appartenant au cymrique.

gaulois même; car on a d'autres exemples de la confusion du *c* et du *g*, comme dans l'*Orcetirix* des médailles à côté d'*Orgetorix*, etc.

Le mot *dugiiontiio*, qui termine la phrase, est le mot le plus difficile à expliquer, du moins quant à sa formation. L'*i* redoublé, qui lui donne un air étrange, n'est probablement qu'un procédé graphique, comme plus bas dans *Alisiia* pour *Alisia*, et destiné peut-être à exprimer une prononciation marquée de l'*i* comme semi-voyelle = *y* sanscrit[1]. On pourrait voir alors dans *dugiontio* le nominatif d'un thème en *tion*, semblable à celui de plusieurs noms de lieux, tels que *Vesontio*, *Tinnetio*, *Brigantio*, *Saletio*, etc., et analogue au latin *tion* que Bopp considère comme une forme augmentée du suffixe sanscrit *ti* (*Vergl. Gramm.* p. 1195). En irlandais, on peut comparer le *tin*, *tinn* des substantifs abstraits et de l'infinitif, qui forme son nominatif en *tiu*, et que Ebel considère comme provenu de *tian*, ainsi qu'en osque et en ombrien[2]. Nous aurions ainsi, dans *dugiontio*, un substantif abstrait, dont la racine me paraît être la même que celle de l'irlandais *dughachtadh*, transmission, legs, donation, de *dughachtaim*, je lègue, je donne, dénominatif d'un thème plus simple *dughacht*, que je ne trouve pas dans O'Reilly.

Cette seconde partie de l'inscription semble donc signifier: *Un chêne avec ses fruits (telle est) l'offrande.* Cette interprétation n'a rien d'improbable si l'on se souvient du rôle que jouait le chêne dans le culte gaulois, et paraît appuyée d'ailleurs par la présence des trois feuilles sculptées

[1] La vraie valeur de l'*i* redoublé, sur les médailles gauloises, est encore incertaine. Quelquefois il remplace un *e*; mais la terminaison *teo*, qui résulterait ici de cette valeur, resterait sans analogie connue.

[2] *Beitræge*, etc. I, 168.

qui divisent l'inscription, et qui ont sans doute quelque rapport avec l'objet consacré. Les fruits dont il est question peuvent n'être pas précisément les glands, mais aussi, et surtout, le gui du chêne considéré comme un produit de l'arbre, et qui était tenu en si haute vénération. On sait que, d'après Pline (XVI, 44) son nom gaulois signifiait *omnia sanans*, et il est curieux que ce sens soit exactement celui de l'irlandais *uile-iceadh*, de l'erse *uil'ioc*, et du cymrique *olliach*, qui désignent encore le gui[1].

Cette explication, à laquelle on ne saurait refuser un haut degré de vraisemblance, peut conduire, comme je l'ai dit, à mieux se rendre compte du mot *celicnon*. Il devient impossible d'y chercher, avec M. Roget de Belloguet, soit un lieu de retraite religieuse, soit un tumulus, soit un édifice de forme circulaire[2]. Ce terme peut être dérivé ou composé. Dans le premier cas, on pourrait penser à l'irlandais *ceal*, ciel, et *celicnon* serait alors un synonyme de *neméton*, qui dérive de *nem*, ciel. Mais, en dépit de quelques noms de formation analogue en apparence, cités par Zeuss (p. 774), tels que Οὐεννικνιον ἄκρον, Ἀρτικνου, *Gobannicno, Taranucnus,* j'ai peine à croire à l'existence d'un suffixe *icno* ou *cno* auquel rien ne répond dans les langues néo-celtiques, et nous verrons plus loin que deux de ces formes au moins s'expliquent autrement. J'aimerais mieux voir dans *celicnon* un composé de *cel* et de *icnon*, et chercher dans *icnon* un

[1] L'existence de ce nom, dans trois dialectes celtiques, doit éloigner l'idée qu'il ait été fabriqué d'après Pline, comme le soupçonne M. Roget de Belloguet (p. 174).

[2] Pour ces divers sens, M. Roget de Belloguet s'appuie sur l'irlandais *ceilim*. cymr. *celu*, càcher, ou sur *ceall* église, qui n'est que le latin *cella*, en composition avec le cymrique *cna*, ce qui est arrondi (signification inventée par Owen pour expliquer le sens propre de nœud rond, de bouton de porte), ou avec l'irlandais *cnoc* colline, dont le *c* final aurait ainsi disparu. On voit à quel point tout cela est incertain.

dérivé de la racine irlandaise *ic*, sanare, en cymrique *iach*, laquelle figure déjà dans les noms néo-celtiques du gui cités plus haut. Pour l'*n* de dérivation, voir Zeuss, 737, où l'on trouve les suffixes *ne, næ, na, ni*, combinés avec les racines simples. *Icnon* signifierait ainsi qui guérit, ou remède; et comme *ceal*, en irlandais, présente entre autres sens celui de maladie et de mort, on arrive à une explication très-plausible. Un *celicnon* aurait été un chêne consacré où les malades venaient chercher la guérison, par l'emploi du gui probablement.

Quant à la forme du composé, la voyelle finale du masculin *ceal*, perdue en irlandais, a dû être un *a* ou un *o*, si l'on compare le sanscrit *kâla*, mors; mais cette voyelle aura été supprimée devant l'*i* de *icnon*, de même que l'on trouve *Brivisaræ* pour *Briva Isaræ*, et comme cela se remarque dans les composés latins où il y a rencontre de voyelles, *unanimus*, *multangulus*, *magnopere*, *centoculus*, etc.

Après ce second paragraphe, explicatif du premier, l'inscription se termine par: *Ucuetin in Alisiia*, qu'il semblerait tout naturel de traduire: *A Ucuetis dans Alise*, la préposition *in* étant celtique aussi bien que latine et germanique. Cependant *Ucuetin* ne saurait être un datif, puisque nous avons déjà *Ucuete* employé comme tel. Le rapprochement que tente M. Roget de Belloguet (*Éthnog. gaul.* p. 203) avec le datif irlandais *menmin*, au nomin. *menme*, mens, porte à faux, parce que *menmin* n'est en fait que le thème du mot, *menman* = sansc. *manman*, avec un affaiblissement de la voyelle causée par l'influence rétroactive de l'*i* supprimé du datif; *menmin* pour *menmani* = sansc. *manmani*. Il faudrait donc admettre un thème *Ucuetan*, dont le datif n'aurait jamais pu être *Ucuete*. Si l'on part, au contraire, du nominatif *Ucuetis*, indiqué par ce dernier datif, on doit

reconnaître dans *Ucuetin* un instrumental, dont la désinence correspond à l'*inâ* sanscrit des masculins en *i*, comme *patinâ* de *pati*, au nominatif *patis*, etc. Si cette analogie n'est pas trompeuse, il serait intéressant de retrouver dans le gaulois un suffixe de déclinaison qui a disparu de toutes les langues ariennes, excepté du sanscrit.

Le sens de l'instrumental se rapproche de ceux du datif et de l'ablatif, et le φι ou φιν grec, qui répond au *bhis* sanscrit, exprime tour à tour les trois cas[1]. *Ucuetin* pourrait donc bien avoir signifié : *à Ucuetis.* Ce ne serait là toutefois, ce semble, qu'une répétition un peu oiseuse, et il est plus probable qu'il faut traduire : *par Ucuetis* (c'est-à-dire par la faveur de ce dieu) *dans Alise.*

J'en viens maintenant à considérer encore le nom même d'*Ucuetis.* La teneur de l'inscription peut faire présumer que c'était là quelque dieu de la médecine, puisqu'on lui consacrait un lieu de guérison pour les maladies. Or, l'étymologie probable de son nom semble appuyer cette conjecture. Je vois, en effet, dans *uc*, le cymrique *uch*, haut, élevé, que l'irlandais n'a conservé que dans les dérivés *uchd*, *uchdach*, montée, *uchdan*, colline, *uachdar*= *uchdar*, en cymrique *uchder*, sommité, *uachdarach*, supérieur. (Cf. sanscrit *utchtcha*, haut, élevé.) La seconde partie du nom me paraît être l'irlandais *uait*, remède, médecine, plus anciennement sans doute *uati*, si l'on compare le sanscrit *ûti*, auxilium. La diphtongue irlandaise *ua* s'explique même par le fait que *ûti*, de la racine *av*, juvare, tueri, est une contraction de *avati*. L'aspiration du *c*, si fréquente dans les deux dialectes néo-celtiques, paraît

[1] Cf. Bopp, *Vergl. Gramm.* p. 433, 2me édition.

avoir été étrangère au gaulois, de sorte que *Ucuetis* répondrait exactement à *Uchuati*, *Uchuait*, avec le sens de *summum remedium tenens* ou *præbens*, nom parfaitement convenable pour un dieu de la médecine.

Je traduis maintenant toute l'inscription comme suit, en y laissant le mot *celicnum*, difficile à rendre par un composé latin, mais dont le sens a été indiqué.

Martialis Dannotali (filius) vovit Ucueti hocce celicnum, — Quercus cum fructibus (est) donatio. — Per Ucuetim in Alisia.

N° III.

Inscription d'Autun.

LICNOS CONTEXTOS IEURU ANVALONNACU CANECOSEDLON.

Ce texte, plus simple que les deux premiers, nous présente encore la même construction, et, à côté de *ieuru* déjà connu et de trois noms propres, il n'offre d'autre terme nouveau que *canecosedlon.*

Le nom de *Licnos* rappelle celui de *Licaunus* (Sil. Ital. 4, 206), dans Ausone *Ligaunus* (Epist. 24), avec cette variation du *c* en *g* que nous avons signalée déjà pour le *go* de l'inscription précédente. Les langues néo-celtiques n'offrent rien, à ma connaissance, qui puisse les expliquer.

Contextos, par contre, où l'on reconnaît le préfixe *con* qui forme un grand nombre de noms gaulois, irlandais et cymriques, ressemble singulièrement à l'ancien irlan-

dais *co-thecht*, conventus (Zeuss, 842), de *techt*, venire et adventus, infinitif de *tigim*, venio (ibid., 495).—Cf. *imthecht*, ambulatio, habitus, *co-imthecht*, societas. *Contextos* peut s'interpréter par socius.

Anvalonnacu, qui suit le verbe *ieuru*, ne peut être, comme *Belisama* et *Ucuetis*, que le nom d'un dieu, et d'un dieu topique d'ailleurs inconnu. Sa ressemblance imparfaite avec le nom de lieu *Aballo* n'autorise guère un rapprochement, et l'explication que cherche M. Roget de Belloguet dans l'article irlandais *an* et *falla*, autorité, *fallamhnachd*, id., ne saurait être acceptée[1]. M. Roget semble avoir oublié que *Anvalonnacu* est un datif, et que si *an* était l'article, il faudrait *don*(=*do an*) *Valonnacu*. D'après la terminaison *aco* (acum), si fréquente dans les noms de lieux, il est à croire que nous avons ici un terme de ce genre; car on sait que les dieux topiques tiraient souvent leurs noms de ceux des localités. Ainsi la *dea Aventia* (Momms. 154) d'Aventicum, la *dea Bibracte* (Orel. 1973), la *dea Celeia* (1982), le *deus Luxovius* (2024), le *deus Nemausus* (2032), le *deus Vesontius* (2064), etc.

Ce qui est certain, c'est que nous avons dans *Anvalonnacu* le datif gaulois d'un thème masculin en *o*, nominatif *os*, datif qui correspond parfaitement à celui de l'irlandais pour les noms terminés primitivement en *as*, et que l'on peut reconnaître encore avec sûreté par les flexions internes actuelles. C'est ainsi que le datif *baull* de *ball*, membrum, primitivement *ballas*, suppose une forme plus ancienne *ballu*, de même que *fiur*, viro, de *fer*(*as*) vir, a dû être autrefois *firu*[2]. Cet *u* même était déjà une altération de *ui*, resté intact en osque (Ebel, ibid.) et en lithua-

[1] *Ethnog. gaul.* p. 197.

[2] Ebel, *Beitr. f. vergl. Spr.* I, 164, 167. Cf. Zeuss, *Gramm. celt.* 250.

nien (*pónui*, domino, de *pónas*[1]); altération toute semblable à celle du latin *o*, par exemple, dans *equo* pour *equoi*. Enfin, pour remonter plus haut encore, le zend nous offre la désinence *âi* (*açpâi*, equo), contractée elle-même de la forme primitive sanscrite *âya*, dans *açvâya*, etc.

Le *canecosedlon* qui termine l'inscription, est le régime direct de *ieuru*, et correspond sans doute, par son sens général, au *neméton* et au *celicnon* des deux précédentes. On y reconnaît sans peine un mot composé, et son interprétation ne semble offrir aucune difficulté. Le *sedlon* de la fin, que M. Roget de Belloguet (p. 197) croit étranger également aux deux idiomes celtiques, s'explique fort bien par l'irlandais *sadhail*, habitation, bonne maison, synonyme de *sadhbh*(= *sadm?*) auquel répond le cymrique *haddef* = *hadem*, demeure, tous deux corrélatifs au sanscrit *sadman* (nomin. *sadma*) maison, habitation, de la racine *sad*, sedere. Cf. le sanscrit s*âdana*, id., = cymr. *syddyn*, ainsi que le latin *sedes* et le grec ἕδος, temple.

Pour *caneco*, on n'a que l'embarras du choix entre l'irlandais *cain*, bon, beau, pur, religieux, *cánach*, doux, agréable, *cána*, *canach*, profit, tribut, etc., et enfin *can*, *canach*, lac, étang. *Canecosedlon* pourrait donc signifier une belle demeure, ou un édifice religieux; mais ce qui fait décidément pencher la balance en faveur du sens de lac ou d'étang, c'est que nous trouverons dans l'inscription suivante un autre terme qui présente absolument la même signification. J'adopte donc provisoirement pour *canecosedlon* le sens de *maison lacustre*, lequel se justifiera mieux plus tard.

D'après tout cela, nous traduirons le tout comme suit: *Licnos contextos vovit Anvalonnaco domum lacustrem.*

[1] Bopp, *Vergl. Gramm.* p. 343.

N° IV.

Inscription de Volnay.

ICCAVOS OPPIANI CNOS IEURU BRINGINDON(U) CANTABON(AN?)

Nous avons ici, sauf la différence des noms et du mot final, le pendant parfait de l'inscription précédente, ce qui en facilite grandement l'interprétation. Malheureusement les deux dernières lignes sont un peu mutilées, et là précisément où il aurait été important de trouver deux suffixes de déclinaison.

Le nom d'*Iccavos* appartient sans doute à la même racine que l'*Iccius* rémois de César (III, 3), l'*Iccius* nîmois de Gruter (420, 4), l'*Iccianus* de Vaison (*Bibl. des Chartes*, IV, 314), peut-être aussi l'*Icos* de Mionnet (I, 85). Aucun nom propre néo-celtique à moi connu n'y ressemble, bien que l'on puisse penser à la racine irlandaise *ic* sanare, déjà invoquée pour expliquer *celicnon* [1].

[1] On trouve dans Zeuss *ic* et *icc*, salus, *iicthe*, salvatus (p. 26, 60). Nulle part, dans les anciens textes, je n'ai remarqué la forme *ioc* de l'irlandais moderne et de l'erse, où l'*o* ne semble provenir que de la règle de concordance des voyelles dans *ioca* p. ex. = *ice*, remède. Cependant le cymrique présente *iach* au lieu de *ic*, et ici l'*a* ne saurait résulter de cette règle qui est étrangère au cymrique. Quelle est la forme primitive? C'est ce qui est encore douteux. Quoi qu'il en soit, il est curieux que les deux formes également paraissent avoir existé dans le gaulois; car le nom de *Jociaunus* (Stein. 1572. Blankenheim, près de Cologne), avec l'épithète de *medicus* qui semble n'en être que la traduction, est tout cymrique, et répondrait exactement à *iachiaun*. (Pour le suff. *iaun* voy. Zeuss 792). Ce *Jociaunus* (Cf. *Jocca*, Stein. 962), *Joccinus* (id. 926) me paraît être à l'*Iccianus* de Vaison (Bibl. des chart. IV, 314), comme le cymrique *gwiriawn*, verus, est à l'ancien irlandais *firian*, id. (Zeuss, 791). Ce fait, avec bien d'autres, appuie l'hypothèse de la coexistence des deux dialectes celtiques dans les Gaules.

Oppianicnos qui suit, est intéressant par le *cnos*, qui a déjà provoqué d'assez vifs débats. Ainsi que je l'ai dit plus haut, à propos de *celicnon*, Zeuss le considère comme un suffixe de dérivation, opinion partagée par Glück. M. Roget de Belloguet, à l'avis duquel je me range cette fois-ci complétement, y voit un substantif avec le sens de fils; mais c'est avec moins de raison qu'il regarde le *genus*, *gena* des noms gaulois comme une forme latinisée de *cnos*. Un savant allemand, M. Becker, avait émis la même conjecture à propos du *Trouticnos* de l'inscription de Todi, ce dont M. Glück le reprend à bon droit, mais avec une violence de langage d'autant plus déplacée que le critique lui-même n'est sans doute pas dans le vrai relativement à la nature du mot *cnos*[1].

Il n'est pas difficile de montrer que la terminaison *genus* est purement gauloise. La racine sanscrite *djan*, primitivement *gan*, generare, commune à la plupart des langues indo-européennes, se retrouve également dans les deux dialectes néo-celtiques. L'irlandais offre *geinim*, gigno,

[1] Je donne ici cette note de M. Glück (p. 153) comme un curieux échantillon de sa polémique.

« Les stupides assertions de M. le conseiller de cour (Holzmann) ne sont cependant que des vétilles, en comparaison des absurdités que l'ignorance de « M. Becker lui fait imaginer pour le celtique. Le nom de *Trouticnos* de l'in- « scription de Todi lui suggère l'affirmation suivante. » (Vient ici l'opinion exprimée par M. Becker que les terminaisons *genus* et *gnatus* se seraient formées de *cnos* par l'influence du grec et du latin; puis M. Glück reprend.)— « Comment « un savant qui connaît l'ABC des règles phoniques peut-il s'imaginer que *genus* « et *gnatus* sont des formes augmentées du prétendu mot celtique *cnos*? Mais, « pour M. Becker, le *k* et le *g* sont identiques, et il ne s'embarasse guère de ce « qu'est devenu l'*s* de *cnos*. » (On pourrait faire observer ici au critique que l'*s* n'est que le suffixe du nominatif.) « C'est ainsi que, sans connaître un iota des « langues celtiques, sans en avoir même la plus légère teinture, il barbouille des « pages entières pleines des absurdités les plus palpables. »

géin, proles, nativitas, etc.; le cymrique *geni*, nasci, *gan*, nativitas, *geneth*, filia, etc. Cette racine forme de plus la terminaison d'une foule de noms d'hommes irlandais et cymriques, dont quelques-uns correspondent aux noms gaulois analogues. Ainsi en irlandais, *Aedhgen* (Tigh. 284), *Cathgen* (IV Mag. 343) *Cintgegain* (id., 400) Cf. gaul. *Cintu-genius* (Momms. 352.50), *Aimergen* (Tigh. 284) *Coemgen* (id., 184), *Conangen* (IV Mag. 716), *Dolgen* (id., 728), *Fingen* (Tigh. 184), *Mithigen* (IV Mag. 483), etc., etc.; en cymrique *Abrgen* (Lib. Land. 135), *Anaugen* (194), *Catgen* (136), *Congen* (197). Cf. gaul. *Congennicus* (942.5); *Guidgen* (Lib. Lond. 124), *Urgen* = *Urien*, armor. *Wrgen* (Chart. Rhedon. I, 24). Cf. gaul. *Urogenius* (Grut. 490.9); *Urbgen* (Zeuss, 190). Cf. *Urbigena* (Grut. 976.5), etc., etc. On ne saurait douter, d'après cela, que les noms en *genus* ne soient purement gaulois.

Cela n'empêche pas, toutefois, que *cnos*, pour *gnos*, ne puisse être gaulois également, et se rattacher à la même racine que *genus*. J'ai observé déjà à deux reprises que le *g* et le *c* alternent fréquemment dans les mêmes formes. Ainsi l'on trouve *Giamat(us)* (Stein. 1449), *Giamtus* (1523), *Giamilos* (Duchal. p. 258), et *Ciamatus* (Stein. 1033), *Ciamilia* (id., 1746); *Ginia* (Grut. 839.5) et *Cinius* (id., 865.6); *Cintugnatus* (Stein. 1624) et *Cintucnatus* (id., 1449, 1484), *Gnaius* (Orel. 1361; Stein. 774) et *Cnai(us)* (Stein 1317), etc. Le même fait se reproduit fréquemment en irlandais où, par exemple, *gnó* et *cnó*, signifient tous deux fameux, illustre. Mais une circonstance plus décisive encore, c'est que, dans les deux dialectes néo-celtiques également, et déjà dans les textes les plus anciens, la racine *gen, gan* se rencontre sous la forme *cen*. Ainsi, en irlandais, *cenél*, genus (Zeuss, 23), plus tard

cinéal, ceiniol, id., prosapies, familia=*ginel*, id. (O'Reill. Dict.); *cine, cineadh*, genus=*gin*, nativitas. De même en cymrique, dans les *Glossæ Oxon. cenitolaidou*, natales, maintenant *cenedlaethau*, generationes, de *cenitol*=*cenedyl*, genus. (Zeuss, 1085); en cymrique moderne, *cenal, cenel*, nation, tribu, *cenaw, cenau*, race, petit d'animal, et, par contraction, *cnyw*, id.

La même substitution du *c* en *g* se remarque dans les anciens noms d'hommes; en irlandais *Ailcen* (IV M. 207) et *Ailgenan* (Ulton, 221); *Athcen* (Tigh. 200) pour *Athgen; Concen* (Inn. Fal. 15) et *Congan* (Ult. 230). Cf. gaul. *Concenetus* (Murat. 1251.8) à côté *Congennicus* (Grut. 942, 5). *Murecan* (Ult. 284) et *Muiregan* (IV Mag. 207), etc. En cymrique *Concen* (Lib. Land. 143) et *Congen* (197); *Gurcen* (177), *Gurceneu* (143), *Gwrgeneu* (Arch. of Wales. I, 363); en armoricain *Wrken* (Chart. Rhed. I, 53) et *Wrgen* (I, 24), etc., etc.

On voit donc qu'il n'est point si absurde que le prétend M. Glück d'assimiler *cnos* à *genus*, sans toutefois vouloir faire dériver la seconde forme de la première. La contraction *cn, gn* est très-fréquente dans les dérivés de cette racine[1], et le mot *cnos* n'a rien que de régulier.

Il reste à justifier mieux le sens de fils que nous attribuons à *cnos*. Ce sens résulte déjà clairement, comme l'observe M. Roget de Belloguet, de l'*Oppianicnos* de notre inscription, parce que *Oppianus* est un nom romain bien connu, et qu'il est difficile d'admettre ici un suffixe de dérivation. On connaissait déjà quelques noms de même formation, comme Ἀρτικνου, au génitif, (Murat. 643) *Trou-*

[1] Cf. lat. *gigno*, *co-gnatus*, grec. γίγνομαι, irland. *do gneath* natus est, cymr. *cnyw*, catulus, goth. *knôd*, genus, etc. Au sanscrit védique *gnâ*, femme, répond exactement l'irlandais *gnae*, femme.

ticnos (Inscr. de Todi. Glück, p. 173), peut-être, *Gobannicno,* pour *-ilno* (Zeuss, 774.) Il faut y ajouter le *Toitissicnos* de l'inscription qui suit celle-ci. Dans tous ces noms, le premier élément est un génitif en *i*, et constitue seul le nom propre, de sorte que l'on peut hésiter à y voir de véritables composés. Leur formation est exactement la même que celle de l'ancien irlandais *Corpimaqas*, fils de *Corpas,* au génitif *Corpi,* des inscriptions en *ogham.*

Je reviens maintenant à notre analyse.

A la suite de *ieuru* déjà connu, vient *Brigindon..*, avec une lettre effacée à la fin. D'après l'analogie des inscriptions précédentes, il ne saurait y avoir aucun doute qu'il faut lire *Brigindonu* datif de *Brigindonos,* nom de quelque dieu topique. L'initiale *Brig* ou *Brigin* a une physionomie toute celtique, mais il serait difficile d'interpréter le nom entier d'une manière sûre.

Reste *cantabon...*, l'objet consacré, dont la forme est malheureusement un peu altérée, surtout à la fin, où il doit manquer au moins deux lettres. L'N même est indistinct, mais peut se conclure avec assez de certitude de l'interprétation du mot. Si l'on se rappelle le sens obtenu pour *sedlon* de l'inscription qui précède, on ne pourra manquer de rapprocher *bon..* de *bona* qui termine un assez grand nombre de noms de lieux gaulois, tels que *Juliobona, Augustobona*, *Ratisbona, Vindobona,* etc., et ce *bona* se retrouve clairement dans l'irlandais *bun*, fond, base, d'où *bunadhas*, fondation, *bunait*, habitation, demeure[1],

[1] Dans les Annal. IV Magist., p. 776; on trouve *Buncuilinn,* la demeure du houx, comme nom de lieu. Il faut peut-être séparer ce *bun* de son synonyme *bonn*, qui était plus anciennement *bond*, et qui répond au latin *fundus*, au parsi *bunda* et au sanscrit *budhna*. L'absence du *d* radical dans le gaulois *bona* me fait croire qu'il faut rapporter ce dernier, ainsi que l'irlandais *bun*, au sanscrit *bhavana*, demeure, de la racine *bhû*, esse.

et dans le cymrique *bon, bonad,* base, souche, etc. *Bona* a donc dû désigner un établissement, une demeure fixe. Le thème de notre mot serait ainsi *cantabona,* dont une coïncidence difficilement fortuite nous révèle la signification. Il se trouve, en effet, que *canta*, en irlandais, désigne un lac, un étang, précisément comme *canach* qui nous a expliqué le *caneco* de l'inscription d'Autun. Il faudrait admettre un singulier jeu du hasard pour supposer que les deux éléments de deux mots composés, désignant des objets de même nature dans deux inscriptions toutes semblables, se trouvassent présenter fortuitement le même sens. J'en conclus que *cantabona* est le synonyme parfait de *canecosedlon*, et que les deux inscriptions doivent se traduire de la même manière.

Il est fort à regretter que la flexion de ce mot soit effacée. Nous aurions eu là un accusatif féminin gaulois, très-probablement terminé en *an*, avec affaiblissement de l'*m* primitif, comme dans *nemeton*, *celicnon* et *canecosedlon*. Ebel arrive à la même conjecture pour les thèmes féminins en *a* de l'ancien irlandais, bien que le suffixe *n* ait disparu de la langue[1].

Maintenant, que peut-on conjecturer sur ces édifices lacustres consacrés, dont il n'est d'ailleurs question nulle part? On sait d'une manière générale que le culte des eaux, des sources, des lacs, était commun aux Gaulois, aux Germains et à d'autres peuples; mais les détails manquent à cet égard chez les auteurs anciens. Ce n'est que dans le moyen âge que nous trouvons ici et là quelques indications sur le culte des eaux chez les populations de la Gaule. Grimm les a réunies dans son bel ouvrage sur la mythologie allemande. En voici quelques-unes :

[1] Ebel, *Beitr. z. vergl. Spr.* I, 165.

Grégoire de Tours (De glor. confes. ch. II, dans la *Bibl. patrum.* XI, p. 872) raconte que, sur le mont Helanus, dans le Gévaudan, il y avait un lac qui était l'objet d'un culte populaire. Chaque année, les habitants d'alentour y apportaient en offrande des vêtements, des peaux de mouton, des fromages, des gâteaux de cire, des pains, etc. Ils apportaient aussi des vivres avec eux, immolaient des animaux, et passaient trois jours en fête. Au quatrième jour, il s'élevait un ouragan furieux, accompagné d'une pluie torrentielle d'eau et de pierres, qui les forçait à se retirer précipitamment. Ce phénomène ne cessa que lorsqu'un prêtre chrétien eut construit une église près du lac, et que le peuple se fut converti.

Dans la vie de saint Sulpice de Bourges (Acta Bened. sect. 2, p. 172), il est dit qu'il y avait à Vierzon, chez les Bituriges, un gouffre rempli d'eau et consacré aux démons. Si quelqu'un s'avisait d'y entrer, il était saisi subitement par des cordes démoniaques, et périssait misérablement.

Gervasius Tilberiensis (Leibniz, I, 982) rapporte aussi que, dans la Catalogne, sur le mont Cavagum, il se trouvait un lac sans fond, avec un édifice ou palais des démons, invisible toutefois pour les yeux vulgaires. Si l'on y jetait une pierre, ou tout autre corps solide, il s'élevait à l'instant même une horrible tempête par la colère des démons[1].

Il faut ajouter que Grégoire de Tours (*Miracul.* II) fait mention d'une source sacrée et d'un lac à Brioude sur

[1] Grimm observe que la tempête excitée par le jet d'une pierre dans un lac, se retrouve dans les traditions germaniques et finlandaises (*Deutsche Mythol.* 338, 1re édition.)

l'Allier, dans les eaux duquel lac on jeta les idoles après la conversion au christianisme.

On voit que, dans ces divers lieux, les lacs étaient censés habités par des puissances supérieures et redoutables que l'on devait chercher à se concilier; et dès lors l'établissement d'édifices consacrés sur les bords des lacs et des étangs s'explique naturellement.

On peut croire aussi que la coutume des établissements lacustres, dont on a retrouvé de si curieux débris dans plusieurs lacs de la Suisse, et qui paraissent remonter aux premiers temps de l'arrivée des Celtes, a contribué à faire naître et à propager ce culte des eaux sur lequel nous savons trop peu de chose. Les indications fournies par nos deux inscriptions ont bien quelque importance sous ce rapport, et pourront conduire à de nouvelles découvertes.

N° V.

Inscription sur la patère de Dijon.

DOIROS SEGOMARI IEURU ALISANU.

Cette inscription, dans sa brièveté, n'offre plus rien qui puisse nous embarrasser. M. Auber l'a rendue par : *Doiros, fils de Segomar m'a fait (ou donné) à Alise.* Nous connaissons mieux maintenant le sens de *ieuru*, et *Alisanu* est sûrement un datif de *Alisanos*, dieu topique comme *Anvalonnacos* et *Brigindonos*, et peut-être sans rapport direct avec *Alisia,* dont la terminaison diffère.

Doiros semble se retrouver dans *Dorus* (Orel. 3211), *Dorulaccus* chef boïen (Tit. Liv. 34, 46), et mieux encore dans l'irlandais *Dor*, génit. *Doir* (Ann. Ulton. 59) ou *Daire* (Tigh. 4, 8). Ce nom paraît se lier à celui du chêne, *dair*, *darach*, qui figure aussi dans les noms composés comme *Daircell* (IV Mag. 228) cella quercus, *Darerc*, fém. (Tigh. 138) quercus rubra, *Dargart* (Ann. Ulton. 63) *Dorgart* (id., 72) caput quercus vel quercinum, etc.

Le nom de *Segomaros*, ici au génitif gaulois en *i*, a été déjà considéré dans l'inscription de Vaison.

L'objet consacré, la patère sans doute, n'est pas désigné, et le texte dit seulement :

Doiros Segomari (filius) vovit Alisano.

N° VI.

Inscription de Nevers.

ANDECAMULOS TOUTISSI CNOS IEURU.

Encore plus simple que la précédente, cette inscription ne donne que le verbe *ieuru*, sans régime direct, ni indirect.

Andecamulos Toitissi filius vovit.

Le nom de l'objet consacré et celui du dieu sont également sous-entendus, à moins que le reste de l'inscription n'ait disparu.

Andecamulos, composé avec le préfixe *ande*, se lie évidemment au nom de *Camulus*, Mars (Orel. 1960, 1977,

1978); sans doute le dieu fort, de l'irlandais *cam*, fort, puissant, *cama*, brave, *camach*, puissance, etc., avec le suffixe *ul*=irland. *ul, ol*, qui ne change pas le sens du mot[1]. En fait de noms gaulois semblables, on trouve *Camulogenus*, Aulerce (Cés. VII, 57), *Camulia* (Grut. 767, 5) Narbone. *Camulatia* (id., 731, 4) Nemausi, *Camulixus* (Stein. 1624) Mogunt; *Camius* (Orel. 1221) prope Juvaviam. En irlandais, on peut comparer *Cam* (Ann. Inn. Fal. 108); en cymrique *Camauc* (Lib. Land. 204), *Camell* fém. (Arch. of Wales, II, 33), etc.

Le préfixe *ande*, que Zeuss retrouve dans l'ancien irlandais *ind*, *inn*, *in*, et qu'il rattache au grec ἀντὶ[2], forme un grand nombre de noms gaulois; mais sa signification très-vague ne permet pas toujours de les interpréter d'une manière sûre[3]. En irlandais moderne, le préfixe *in*, *ion*, dérivé de *ind*, répond ordinairement à la terminaison latine *bilis*, mais il n'a quelquefois qu'une force intensitive. Ce qui semble convenir le mieux, c'est d'attribuer ici, et parfois ailleurs, au gaulois *ande* la valeur que prend ἀντὶ dans les composés ἀντιθεος, semblable à un dieu, c'est-à-dire, qui peut s'opposer, se comparer à un dieu, ἀντιβασιλεὺς, vice-roi, semblable à un roi. Il est à croire que les *Andecamulenses* (Orel. 1804) tiraient leur nom de celui d'un chef, plutôt que d'une ville *Andecamulum*.

Toutissos, au génit. *Toutissi*, est formé de *Toutus*, *Tutus*. (Cf. p. 19), comme *Dumnissus*, fluv. (Auson. Mosel. 8) de *dumnus*=irland. *domun*, cymr. *dwfn* pour *dumn*, profond[4]; *Giamissa* (Stein. 1484) de *Giamius* (Grut. 12, 10), *Magis-*

[1] Cf. Zeuss, 728, 730.

[2] Cf. Zeuss, 848.

[3] Cf. Glück, *Die kelt. Nam. bei Cæsar*, p. 24.

[4] Cf. irland. *domnu*, profunditas. (Zeuss, 272.)

sius, Hibernus (Orel. 1394; Stein. 807) de *Magius* (Grut. 434, 2), etc.

N° VII.

Inscription du Menhir de Vieux-Poitiers.

RATN.. BRIVA(T)IOM FRONTU. TARBEL(L)INOS IEURU.

Cette inscription, sans doute la plus ancienne de toutes, à en juger par ses caractères très-différents de l'épigraphie ordinaire, et par la circonstance qu'elle se trouve sur une pierre druidique, est par malheur un peu dégradée. Quoique fort simple, elle offre un intérêt particulier à cause de sa construction, où, contrairement aux autres inscriptions, l'accusatif précède évidemment le nominatif. Son interprétation exacte offre cependant quelques difficultés.

Le nominatif *Tarbel(l)inos* n'est pas douteux, et doit se rattacher, directement ou indirectement, au nom des *Tarbelli* de l'Aquitaine, probablement les *habitants des défilés*, si l'on compare l'irlandais *tarbhealach,* défilé, de *tar,* trans, et *bealach*, passage, chemin. Cf. *bél*, *béal*, ouverture, bouche. Ce qui reste incertain, c'est s'il faut y voir un ethnique en rapport avec *Frontu,* ou un nom propre formé de *tarbhél,* comme l'irlandais *Slebinus*, dans la chronique de Tighernach *Sleibine* au génitif, de *sliab*, mons. (Zeuss, p. 738). Dans le premier cas, *Frontu* serait le nominatif *Fronto,* thème *Fronton,* qui se rencontre souvent dans les

inscriptions gauloises (Grut. 596, 3; 785, 6; 872, 2), et que Zeuss croit celtique, malgré sa physionomie romaine [1]. Cf. *Fronto* (Grut. 413, 4), *Frontaccus* (813, 5), *Frontasia Frontonis filia* (741, 4), *Frontina* (756, 1). Dans le second cas, *Frontu* pourrait être le datif en *u* d'un nominatif *Frontos*, variante des noms qui précèdent, et désignant cette fois un simple mortel auquel s'adressait la dédicace d'un monument funéraire.

C'est ce monument, sans contredit, qui est désigné par les deux mots du début, lesquels semblent bien être tous deux à l'accusatif. Le premier, *ratn.*, s'explique fort bien par l'irlandais *rath*, tumulus, soit que l'*n* représente le suffixe de l'accusatif, soit, plus probablement, que la désinence ait disparu par la dégradation de la pierre, et que l'*n* alors appartienne à une forme augmentée de *rath*, par exemple, *rathan*. Ce qui semble l'indiquer, c'est l'*m* final du mot suivant, qui pourrait bien nous offrir encore inaltéré le suffixe de l'accusatif déjà affaibli en *n* dans les autres inscriptions probablement plus récentes. Je crois donc qu'il faut compléter le mot *ratn.* en lisant *ratnom*, pour mettre d'accord les deux désinences.

Le *brivatiom* qui suit, et cette leçon semble bien être la bonne, rappelle tout d'abord le nom de lieu *Brivatis*, *Brivatensis vicus* (Cf. p. 20), du gaulois *briva*, pons, avec le sens de *pontilis, ad pontem situs*. L'accusatif régulier de *Brivatis* serait *Brivatim*, et la forme *brivatiom* suppose un nominatif *brivatios*, synonyme de *brivatis*. Le suffixe *tius* se présente souvent dans les noms gaulois (Zeuss, p. 758). Je traduirais donc le texte restitué *ratnom bri-*

[1] Zeuss, *Gramm. celt.* p. 89. Je ne trouve d'analogue, dans les langues néo-celtiques, que l'armoricain *fronnt*, *frounnt*, morelle, dont le sens est peu propre à expliquer un nom d'homme.

vatiom par *tumulum ad pontem.* J'ignore si la position du monument appuie cette interprétation.

L'inscription entière peut, d'après ce qui précède, s'entendre de deux manières

Tumulum ad pontem Fronto Tarbellinos vovit.

ou bien

Tumulum ad pontem Frontoni Tarbellinos vovit.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Quelque jugement que l'on porte sur cette tentative d'interprétation des sept inscriptions ci-dessus, on me rendra la justice de reconnaître que nulle part je n'ai violenté les textes en vue d'un système à établir, ni recouru à des transitions phoniques forcées pour imaginer des étymologies. A défaut d'une certitude absolue, que l'on ne saurait attendre de cet ordre de recherches, on conviendra que les résultats obtenus sont au moins très-plausibles. Ce sont ces résultats que je me propose maintenant de résumer pour en tirer quelques conclusions légitimes à l'endroit des questions qui divisent encore les celtistes.

Ainsi que je l'ai fait observer en commençant, les noms d'hommes sont peu propres à fournir des données sûres pour la distinction des dialectes, soit parce qu'ils sont sou-

vent communs au gaëlique et au cymrique, soit parce que, plus que toute autre classe de mots, ils ont dû se mélanger dans les diverses parties de la Gaule. J'ai examiné cependant avec soin ceux de nos inscriptions, en les comparant partout avec leurs analogues néo-celtiques à moi connus. Parmi tous ces noms, aucun ne s'est montré comme décidément cymrique, tandis que plusieurs, tels que *Segomaros Villoneos, Contextos, Andecamulos*[1], *Doïros, Tarbellinos* et, peut-être, *Iccavos*, ne paraissent bien s'expliquer que par l'irlandais. *Dannotalos* et *Toitissos* peuvent appartenir à l'un ou à l'autre dialecte. *Licnos* et *Fronto* ou *Frontos* semblent étrangers à tous deux. La balance est donc ici en faveur du gaëlique.

A l'exception de *nemeton*, qui est commun aux deux dialectes, tous les autres substantifs ne trouvent une interprétation plausible que dans l'irlandais, et leur nombre est suffisant pour constituer une présomption plus forte encore que celle qui résulte des noms propres.

Le pronom démonstratif *sosin*, qui revient dans les inscriptions de Vaison et d'Alise, est purement irlandais.

Le verbe *eiôrou* ou *ieuru*, qui se répète partout, ne trouve également son analogue que dans cette dernière langue.

Les flexions de déclinaison surtout sont importantes; mais comme elles ont entièrement disparu même du cymrique le plus ancien, on ne peut établir la comparaison d'une manière complète. Ce qui est certain, c'est que les désinences des cas coïncident d'une façon très-remarquable avec celles que l'on reconnaît encore, ou que l'on peut restituer avec sûreté, dans l'ancien irlandais. On en jugera par le tableau suivant, où les suffixes de ce der-

[1] Le préfixe *ande* ne se trouve plus dans le cymrique.

nier sont donnés tels qu'ils résultent des belles recherches d'Ebel et de Stokes:

		Irlandais.			Gaulois.		
		Thèmes en a.			Thèmes en o.		
		Masc.	Fém.	Neut.	Masculin.	Féminin.	Neutre.
Sing.	Nom.	*as*	*a (â)*	*an*	*os*	*a*	*on*
»	Gén.	*i*	*a (âs)*	*i*	*i*	...	...
»	Datif	*u*	*i (î)*	*u*	*u*	*i*	...
»	Acc.	*an*	*an (ân)*	*an*	*on (om)*	...	*on (om)*

Pour le pluriel, nous ne pouvons encore comparer que le datif *bi* de *bedbi* (probablement un thème en *d*), lequel répond à l'irlandais *ib*, antérieurement *bi* et *bis*.

Un seul thème masculin en *i*, *Ucuetis*, nous a offert deux cas, le datif en *e* et l'instrumental en *in*, auxquels on ne peut rien comparer en irlandais avec sûreté, mais qui se rattachent au sanscrit *ayê* et *inâ*.

Ce système de flexions, presque identique de part et d'autre, présente de plus une analogie décidée avec le latin, dont le gaëlique se rapproche également par plusieurs particularités de sa conjugaison, plus que tout autre idiome de la grande famille arienne.

De cet ensemble de faits, il résulte certainement avec une évidence suffisante que nos sept inscriptions appartiennent à un dialecte de la branche gaëlique plutôt que cymrique, et, comme elles se trouvent dispersées sur différentes parties de l'ancienne Celtique, on peut en conclure que ce dialecte gaëlique prédominait tout au moins dans cette portion de la Gaule. Ceci donne une nouvelle importance au témoignage si remarquable de César (I, 1), dont le *hi omnes* (Belgæ, Aquitani, Celtæ) *lingua*, *institutis*, *legibus inter se differunt*, a donné lieu à tant de débats sui-

vant le sens absolu ou mitigé attribué à *differunt,* mais qui conserve toujours un grand poids. Strabon, venu un peu plus tard, est aussi plus précis, en ce qu'il rattache positivement les Aquitains proprement dits aux Ibères, et n'admet que peu de différence (μικρὸν παραλλάττοντας ταῖς γλόττταις), entre les Celtes et les Belges[1]. Cela s'applique fort bien aux deux dialectes celtiques, lesquels, plus rapprochés alors de leurs origines communes, différaient sans doute moins que dans l'état où nous les connaissons. Les nombreuses coïncidences des noms de lieux et d'hommes, que l'on remarque dans toutes les parties de la Gaule, se reproduisent également entre ceux de l'Irlande et des deux Bretagnes, et ne prouvent rien pour l'homogénéité du gaulois. Jusqu'à présent les arguments philologiques n'ont guère roulé que sur cette classe de mots, ainsi que sur un certain nombre de termes transmis par les anciens; mais l'analyse des inscriptions apporte désormais un élément nouveau et plus décisif dans la question. Si l'on venait à en découvrir du même genre dans l'ancienne Gaule belgique, et qu'elles offrissent un cachet décidément cymrique, la question serait tranchée.

Je dois rappeler aussi que l'interprétation des formules médicales de Marcellus de Bordeaux par l'irlandais, que j'ai tentée en collaboration avec J. Grimm, reçoit une confirmation importante par celle des inscriptions. Ces formules, de deux ou trois siècles plus modernes, et sans doute plus ou moins altérées, témoignent déjà d'une décadence de la langue, et résistent, par leur nature même, à une élucidation parfaitement sûre. Mais quelques doutes qu'elles puissent laisser encore pour les détails, le fait de

[1] Strab. IV, 1.

leur affinité avec l'irlandais ne saurait être contesté, et Zeuss lui-même, notre maître à tous, l'a expressément reconnue après l'avoir niée[1]. Il est infiniment à regretter qu'une mort prématurée ait enlevé ce savant à la science avant qu'il ait pu apporter à cette question les lumières de sa saine et forte érudition.

Tout ceci appuie, sans contredit, les idées de Thierry sur la division des Gaulois en Galls, Kimris et Gallo-Kimris, système qui pèche sans doute par des assertions trop absolues, mais qui n'est pas si près de sa ruine que le croit M. Roget de Belloguet[2]. Les faits constatés jusqu'à présent sont cependant insuffisants encore pour servir de base à une ethnographie gauloise aussi complète. Si jamais on y arrive, ce qui est douteux, ce ne sera qu'à l'aide de nouvelles découvertes, ainsi que d'une étude plus approfondie des restes du gaulois et des anciens dialectes néo-celtiques.

[1] Dans la préface de sa *Grammatica celtica*, p. 48, Zeuss avait dit : *Quæ apud Marcellum Burdegalensem...., leguntur peregrina, inaudita vel incognita, si quis quæsiverit in hoc opere, non inveniet : in his omnibus enim equidem nec inveni vocem celticam nec invenio.* — Plus tard, et mieux instruit par un examen subséquent, il a reconnu la *celticité* de ces formules par une lettre adressée à Grimm, et communiquée à l'Académie de Berlin.

[2] *Ethnog. gaul.* p. 282. « La dualité gauloise de M. Am. Thierry me paraît « donc bien près de la ruine au point de vue philologique. »






OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

DE L'AFFINITÉ DES LANGUES CELTIQUES avec le sanscrit, ouvrage couronné par l'Institut de France. 1 vol. in-8. 5 fr.

ORIGINES (LES) INDO-EUROPÉENNES ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique. 1re partie, 1 vol. gr. in-8, *sous presse*. 9 fr.

DU BEAU DANS LA NATURE, l'art et la poésie, études esthétiques. 1 volume in-12. 3 fr. 50 c.

LE MYSTÈRE DES BARDES de l'île de Bretagne, ou Doctrine des Bardes gallois du moyen âge, texte, traduction et commentaire. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

DU CULTE DES CABIRES chez les Irlandais, in-8. 1 fr.

UNE COURSE A CHAMOUNIX, fantaisie artistique. 1 vol. in-12, fig. 5 fr.





